



Centrale à charbon Sendou Faillite de Redevabilité pour le Groupe de la BAD

De quoi s'agit-il ?

Le 08 septembre 2023, le **Groupe de la Banque Africaine de Développement** a publié une Note de Synthèse¹ du projet de centrale à charbon de 125 MW 'Sendou', à l'intention du Conseil d'administration de la BAD. Dans la rubrique Résultats en termes de développement, la Banque affirme que « *Le Projet envisagé augmentera la production annuelle d'énergie électrique en produisant 40% de la production actuelle. Il réduira de manière significative le coût de l'énergie, renforçant ainsi la compétitivité du pays. Il améliorera la qualité de l'alimentation électrique, créera des emplois et améliorera le cadre de vie.* » En outre, la Banque affiche fièrement sa forte implication dans la réalisation du projet. « *La banque a ainsi mobilisé 85% du montant de la dette et 60% des fonds propres. En jouant pleinement son triple rôle de financier, conseil et partenaire formalisé par son mandat d'arrangeur principal, la Banque a garanti la solidité du Projet et le respect des meilleures pratiques.* »

Commentaires (des informations erronées)

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement en sa qualité de première institution de financement du développement du continent, a malheureusement publié des informations erronées.

En effet, la Commission de Régulation du secteur de l'électricité du Sénégal a établi la puissance nominale installée au 31 décembre 2021 à 1616 MW. Ainsi, même si la centrale de Sendou fonctionnait à plein régime à savoir 125 MW (ce qui n'est pas le cas), elle ne représenterait que 7,73 % de la puissance totale installée du pays. Selon toujours la Commission de Régulation de l'électricité dans [son rapport annuel 2020-2021](#), le coefficient de disponibilité de la centrale à

¹ <https://www.afdb.org/fr/documents/senegal-projet-de-centrale-electrique-de-sendou-note-de-synthese-de-projet>

charbon de Sendou renseigne sur la faible performance de la centrale à charbon. En 2018, ce coefficient n'était que de 29,69 % avant d'atteindre 89,79% en 2019. En 2021, le coefficient de disponibilité de la centrale n'était que de 14% de très loin de la plus mauvaise performance de tout le parc électrique du Sénégal.

Faille historique de Redevabilité et mépris de la Crise Climatique

La Note de Synthèse vante aussi le respect des « Meilleures Pratiques » par le projet. Nous sommes curieux de savoir quelles sont ces « Meilleures Pratiques » car, au même moment, la plainte contre ce projet inopportun suit son cours dans le cadre d'une Vérification de la Conformité². Déjà trois rapports de suivi et tous les griefs soulevés contre le projet par **LSD** et les **communautés** sont toujours non résolus. En effet dans ces rapports, le **Mécanisme Indépendant de Recours** reconnaît *l'absence de progrès sur la gestion des impacts sur les ressources marines, l'approvisionnement en eau du réseau public, l'inventaire des émissions et la surveillance de la qualité de l'air.*

En outre, la Banque semble ignorer le préjudice causé aux milliers de femmes transformatrices de poisson affectées par le projet. Mais aussi le litige foncier portant sur 1433 parcelles d'habitations destinées aux victimes de l'érosion côtière en 1997.

Alors que l'institution s'est engagée en 2019 à ne plus financer de projet énergétique à base de charbon sur le continent, **LSD** se pose toujours la question de savoir : Que fait encore le **Groupe de la Banque Africaine de Développement** à Sendou en cette période de **Crise Climatique** ?

Aly Marie Sagne

Directeur et Fondateur



Lumière Synergie pour le Développement | LSD

Saly Carrefour X Résidence MEDSSEF, BP: 658, Saly Portudal | Mbour, Senegal

P: +221339572034

² <https://www.afdb.org/fr/independent-review-mechanism/management-of-complaints/registered-requests/rq20162-senegal>

lsdsenegal.org | [Facebook](#) | [twitter](#) | Email: a.sagne@lsdsenegal.org

" Pour un Monde plus ouvert !"